

COMMUNIQUE CFTC DGFIP

AUDIOCONFÉRENCE – DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

Le directeur général des finances publiques a échangé aujourd'hui avec les représentants des organisations syndicales de la DGFIP. L'objectif du DG était de faire un point d'étape après la rentrée.

Sur le plan sanitaire, le nombre de cas d'agents déclarés atteints de la COVID 19 au sein de la DGFIP tourne autour de 300 sur l'ensemble du territoire.

Le DG a indiqué que la DGFIP fera l'objet d'une étude sur l'impact du télétravail en matière de productivité et de qualité de vie au travail par le conseil d'analyse économique. A cette occasion les représentants du personnel seront auditionnés.

La DG a indiqué que la réception physique du public dans les centres des finances publiques est en diminution de 38 %. En revanche, les contacts à distance ont presque doublé par rapport à 2019.

Les formations au sein des ENFIP ont repris en alternant une semaine en présentiel et la suivante en distanciel. Cette organisation qui a un impact sur la vie des stagiaires, a le mérite de maintenir un esprit collectif tout en permettant une formation à distance en totalité si cela devenait nécessaire.

Pour la CFTC, la formation à distance ne doit pas devenir un principe de fonctionnement à long terme mais doit simplement répondre à la situation actuelle. Le présentiel doit rester le principe des formations afin d'éviter l'isolement et de favoriser l'interactivité entre les stagiaires et les formateurs.

Dans le cadre du contrôle fiscal, les mesures sanitaires mises en place par certaines entreprises peuvent paraître contraignantes. La DG considère qu'il faut avoir une approche cohérente et logique avec un équilibre à trouver entre la nécessité de reprendre une activité normale en matière de contrôle fiscal et le respect des règles établies pour rejoindre un collectif de travail.

La DG a confirmé que des horaires décalés peuvent être mis en place au-delà des plages fixes pour les agents qui utilisent les transports.

Le DG souhaite trouver un niveau d'équilibre concernant le déploiement du télétravail. La disparité entre les directions pour l'accès au télétravail est réelle notamment entre les services de la DG et le réseau.

Les livraisons de matériels sont en cours, le DG a reconnu toutefois que le rythme de livraison n'est pas à la hauteur des attentes. L'objectif fixé à 40 % d'agents équipés en ordinateurs portables dédiés au télétravail a été revu à la hausse avec des commandes complémentaires qui permettraient d'atteindre 60% d'agents équipés.

Pour la DG, il faut favoriser le télétravail.

La CFTC constate qu'aujourd'hui le télétravail reste bien en dessous des objectifs cibles en équipements de la DG. En effet, dans les DDFIP le télétravail ne représente que 5% des agents en activité et 6% pour toute la DGFIP en comptabilisant les directions spécialisées et les services centraux en sus des directions départementales.

Pour la CFTC, il convient d'encourager pleinement le télétravail en développant par exemple des outils collaboratifs tels que la visioconférence qui permettrait de garder un collectif de travail malgré l'isolement induit par le télétravail. Favoriser le télétravail par l'acquisition de matériels est un bon début mais c'est loin d'être suffisant ! Pour la CFTC, le télétravail est une mesure permettant de faire respecter les gestes barrières indispensable actuellement.

La CFTC, souhaite que les agents puissent accéder de la même façon au télétravail quelle que soit leur direction compte tenu des messages gouvernementaux incitatifs. L'objectif doit rester de limiter le nombre d'agents dans les services et dans les transports en commun.

Pour la CFTC, le télétravail déployé lors du confinement ne correspond pas au mode normal de fonctionnement de cette pratique. Les échanges nationaux doivent se poursuivre afin que les règles de fonctionnement soient lisibles pour les agents comme pour la hiérarchie avec les droits et devoirs en matière de télétravail : Temps et charge de travail, coûts annexes (équipements, électricité), assurance et responsabilité, droit à la déconnexion, risque d'isolement sont autant de zones d'ombres qui doivent être abordées pour définir un cadre clair.

Au-delà du contexte sanitaire, le télétravail impacte de nombreux enjeux au cœur des aspirations de nos concitoyens : transition numérique, énergétique, crise climatique, dynamisation de nos territoires, mobilités choisies.

La CFTC revendique des réponses claires de l'administration sur ces sujets.

Le contexte, l'urgence, les opportunités, la perspective d'avoir à composer durablement avec l'épidémie l'imposent.

Les agents ont besoin d'un cadre normatif clarifié et simplifié. Si les diagnostics et autres « guides de bonnes pratiques » ont leurs intérêts, ces documents aujourd'hui sur la table n'apporteront ni protections supplémentaires, ni clarification. Il faut sortir du flou ressenti et vécu pendant et après le confinement.

Sur le nettoyage des locaux, les remontées du réseau font apparaître qu'il y a encore des situations problématiques qui ne peuvent perdurer compte tenu de la situation sanitaire.

Enfin, la CFTC fait le constat que la reprise accélérée des chantiers concernant les réformes de la DGFIP notamment le NRP avec la démétropolisation a un impact négatif sur le moral des agents de la DGFIP.

Pour le DG, le but d'avancer sur les réformes de la DGFIP, correspond à une reprise de l'activité et a pour but de répondre à la demande de visibilité sur l'avenir de la DGFIP et de ses missions.

Pour la CFTC, avancer n'est pas un problème mais il faut progresser en tirant les leçons des erreurs passées, des retours d'expériences ou encore des conséquences de la crise sanitaire en cours. La méthode consistant à foncer tête baissée pour faire aboutir des réformes sans analyses préalables et sans prendre le temps de la réflexion et de la concertation par le dialogue social ne permettra pas de réels progrès pour la DGFIP.

Pragmatisme et réactivité.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>